



Chers parents,

Lors de son allocution devant l'Assemblée Nationale afin de présenter le plan de déconfinement, le Premier Ministre a annoncé la reprise progressive de l'accueil des élèves dans les écoles à compter du 11 mai.

L'épidémie due au coronavirus Covid19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

Nous travaillons donc, avec toute l'équipe pédagogique, à la sécurité de tous.

Suite à la réunion qui s'est tenue en début de semaine entre les chefs d'établissements, l'Inspecteur de l'Education Nationale et les représentants de la mairie, je suis en mesure de vous communiquer les informations suivantes :

L'école rouvrira **à partir du 14 mai** suivant les modalités suivantes :

GS, CP, CM2 : le 14 mai

CE1, CE2, CM1 : le 18 mai

PS, MS : le 25 mai

Les accueils périscolaires et le service de restauration scolaire seront assurés normalement.

Cependant, il est important que vous soyez conscient que la reprise de l'école ne sera pas comparable avec l'école d'avant le confinement. Elle sera contraignante pour les enfants, les familles, les personnels et les enseignants. Il faut que vos enfants y soient préparés. Les conditions de reprise seront très particulières. Il en va de la responsabilité de chacun.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à **ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.**

Les personnels procèdent de la même manière.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travaillent pas en présentiel.

Les gestes barrières rappelés dans cette note, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

1



Lavage des mains : Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

A défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique sera aussi envisagée sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le lavage des mains sera réalisé, a minima :

- A l'arrivée dans l'établissement (gel hydro-alcoolique à l'entrée de chaque classe).
- Chaque salle de classe sera équipée d'un flacon de gel hydro-alcoolique avec lequel les élèves devront se laver les mains en entrant et en sortant lorsque le lavage au savon ne sera pas possible.
- Avant et après chaque repas : du gel est à disposition à l'entrée de la cantine lorsque le lavage au savon ne sera pas possible.
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé : du savon et des serviettes à usage unique seront disponibles.
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué.
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

2



Tousser et éternuer dans son coude : Chaque famille l'aura bien expliqué aux enfants avant la reprise.

3



Utiliser un mouchoir à usage unique

4



Distanciation physique : La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

L'organisation mise en place dans notre école permet de décliner ce principe dans tous les contextes

et tous les espaces (arrivée à l'école, récréation, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.).

Les prescriptions sanitaires insistent sur la nécessité de faire respecter cette distance minimale tout en tenant compte de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les classes de maternelle.

- Dans chaque classe, les enfants auront une place attribuée, même en maternelle, distante de plus d'un mètre de celle d'un autre élève. Il y aura au maximum 15 élèves en primaire et 10 en maternelle selon la superficie de nos classes.
- Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, etc. seront évités. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école sera limité au strict nécessaire.
- Les déplacements des élèves de maternelle et de primaire seront limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.
- Une salle sera attribuée à une classe.
- Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école, même pour les maternelles, et doivent donc déposer leur enfant au portail.
- La cantine et les salles de garderie seront aménagées pour permettre le respect de la distance de sécurité.
- La tenue devra être adaptée de manière à faciliter l'autonomie de l'enfant (préférez le jogging et les chaussures sans lacets).



Le port du masque :

· Pour le personnel :

Le port d'un masque « grand public » sera obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. Il est recommandé dans les autres cas.

· Pour les élèves

Pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage. Aussi, vous pouvez apporter 2 masques pour votre enfant, l'un pour le matin, l'autre pour l'après-midi. Dans 1 sachet plastique, dans lequel l'enfant déposera le masque souillé du matin.

L'avis du médecin traitant déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies. Merci de nous en tenir informé le cas échéant.

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir et pendant le nettoyage des locaux.



L'entretien des classes et autres locaux

Les salles de classes seront désinfectées une fois par jour (le matin).

Chaque élève apportera son propre matériel et ne pourra ni emprunter, ni prêter quoi que ce soit. De même en maternelle, le matériel collectif (puzzles, crayon, pâte à modeler, coins jeux...) ne sera pas à disposition des élèves. Chaque enfant pourra avoir dans son sac quelques jeux qu'il pourra utiliser en classe.

Les sanitaires seront désinfectés une fois dans la matinée, le midi, une fois l'après-midi et le soir.

Suite au sondage auquel vous avez participé ou des réponses téléphoniques, il apparaît nettement que nous ne sommes pas en mesure d'accueillir tous les enfants sur tous les jours de la semaine. En effet, le taux d'accueil maximal autorisé est de **10 élèves par classe en maternelle** et de **15 en élémentaire**. C'est pourquoi les enfants seront accueillis alternativement les lundis et mardis pour le groupe A et les jeudis et vendredis pour les groupes B.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
En classe	Groupe A	Groupe A	Groupe B	Groupe B
A distance avec continuité pédagogique	Groupe B	Groupe B	Groupe A	Groupe A

Les groupes seront faits avec la priorité des fratries et seront constitués de la rentrée indiquée ci-dessus jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ceux-ci sont évolutifs et ne tiennent compte que des enfants présents le jours de la reprise. Aucun changement ne sera possible.

Classe de CM1 / CM2 :

Lundi / mardi	Jeudi / vendredi
Maëva Dallianne Anir Timothy Clara Victor Youna William	Ismaël Gaël Timéo Fantig Ewen Ana Gabriela Théo

Classe de CP / CE2 :

Lundi / mardi	Jeudi / vendredi
Evan Alixe Maiwenn Elli	Cheikh Tilio Saint-James (à partir du 18 mai)

Rim Kristen Evan Le Yaouanc Nolan Célia Yanis Mathilde	Arwen Enola Sacha
--	-------------------------

Classe de CE1 / CM1 :

Lundi / mardi	Jeudi / vendredi
Madeleine Marwa Yuva Messi Kristiana Raphaël Khadim Enzo Dylan	Lyness Telma Farell Enzino Zaynab

Classe de maternelle :

Lundi / mardi	Jeudi / vendredi
Maël Alice Lucas Salomé Ndeye Fatou	Maël Alice Lucas Salomé Ndeye Fatou

Les parents peuvent librement choisir que leur enfant ne vienne pas en classe à partir de la rentrée.

Ce choix est à prendre sur l'ensemble de la période allant de la date de reprise à la fin de l'année scolaire. La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage qui garantit à la fois la sécurité sanitaire mais également un groupe-classe stable pour l'enfant.

Les élèves qui ne fréquenteront pas l'école suite à la décision des parents bénéficieront du travail réalisé en classe et des exercices d'entraînement.

Bien sûr l'accueil des enfants de parents soignants ou en charge de la gestion de la crise sont prioritaires dans l'accueil en classe et seront accueillis même si leur classe ne débute pas ces journées là. Je les invite à prendre contact avec moi.

Voici la liste des personnes prioritaires (voir liste DDCCS / Education Nationale ci-dessous) :

- *tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ...*
- *tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...*

- *les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...*
- *les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfetures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.*
- *les gendarmes, personnels de la police nationale, sapeurs-pompiers professionnels, personnels des préfetures indispensables à la gestion de la crise.*
- *les personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance relevant des conseils départementaux ainsi que des associations et établissements publics concourant à cette politique.*
- *les enseignants, ATSEM, ASEM, AESH*

L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents. Aussi, les arrivées et les départs sont étalés dans le temps selon la répartition suivante :

· **L'arrivée**

- o Les parents ne rentrent pas dans l'école, 1 m sépare chaque parent dans la rue.
- o Des arrivées échelonnées :
 - 8h15 : entrée des CM1-CM2 par le portail vert (entrée classique)
 - 8h15 : entrée des CE1 - CM1 par le grand portail gris (en allant vers le parking)
 - 8h35 : entrée CP-CE2 par le portail vert (entrée classique)
 - 8h35 : entrée des PS-MS-GS par le grand portail gris (en allant vers le parking)

· **Le départ :**

- 16h10 : sortie des CM1-CM2 par le portail vert (entrée classique)
- 16h20 : sortie des PS-MS-GS par le grand portail gris (en allant vers le parking)
- 16h30 : sortie des CP-CE2 par le portail vert (entrée classique) et des CE1 - CM1 par le grand portail gris (en allant vers le parking)

TPS / PS / MS et GS : 8h35 / 12h – 13h30 / 16h30

CP / CE2 : 8h35 / 12h – 13h30 / 16h30

CE1 / CM1:8h15 / 11h40 – 13h30 / 16h30

CM1 / CM2 : 8h15 / 11h40 – 13h10 / 16h10

A l'arrivée comme à la sortie, les parents attendront au portail leur tour. Les parents devront se tenir à 1 mètre de distance les uns des autres.

La sortie se fera donc au compte-goutte.

Les parents de fratries se calent sur les sorties les plus tardives pour aller chercher leurs enfants. C'est-à-dire que les élèves qui ont des frères/sœurs qui sortent plus tard seront mis gratuitement à la garderie en attendant l'heure de sortie la plus tard. Le matin, nous procéderons inversement. Les parents déposeront les fratries à l'heure la plus tôt. Les enfants débutant après iront à la garderie.

Les parents devront porter un masque pour venir chercher leur enfant.

Les récréations

Les récréations seront organisées par groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrières.

Nous ne pourrons pas mixer les groupes.

Le matériel collectif est interdit. Les élèves pourront apporter des jeux personnels tels que des cordes à sauter, des toupies, des coloriages qu'ils ne pourront prêter. Tous les jeux apportés seront à soumettre à l'accord de l'enseignant qui veillera avant tout à la sécurité de tous.

Le retour dans les classes ne sera pas possible : chaque élève devra venir avec sa bouteille d'eau.

La cantine

Les distances physiques seront respectées. Les enfants entreront par une porte et sortiront par une autre lorsqu'ils seront invités à le faire de façon individuelle.

Les enfants qui ne respecteraient pas les adultes sur cette organisation ne seront plus autorisés à déjeuner à l'école.

Les conditions de restauration sont modifiées. La gestion des matériels collectifs (couverts, brocs d'eau...) est adaptée pour limiter les contacts. Les enfants auront des paniers repas individuels, avec les couverts fournis, préparés par notre société de restauration Elior.

Afin de respecter les règles sanitaires, il ne sera pas possible (sauf PAI) d'apporter son repas au sein de l'établissement. Merci de prévenir au plus tôt si votre enfant déjeunera à l'école.

Le nettoyage du matériel et des équipements communs (tables, chaises...) sera fait avant l'arrivée des élèves puis entre chaque utilisateur.

La garderie

Nous ne pourrons accueillir des groupes supérieurs à 15 élèves en primaire et 10 en maternelle. Nous demandons donc aux familles, dans la mesure du possible, de récupérer les enfants après la classe afin de laisser la place aux enfants des familles « prioritaires ».

Sur ce temps de garderie, les enfants devront restés assis à la place indiquée. Ils devront avoir des jeux individuels qu'ils ne pourront prêter. Le personnel étant en priorité affecté à la désinfection des locaux, il ne pourra désinfecter les jeux de garderie par manque de temps. Aucun jeu de l'école ne sera mis à disposition. Les enfants pourront aussi visionner une vidéo. Aucun travail scolaire ne sera fait sur ce temps.

Le jour de la rentrée

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficient d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains**. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves (création graphique, vidéo explicative, chanson, représentation de la distance d'un mètre,...). Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.

En classe

Les croisements dans la classe seront limités.

Dans chaque classe, les enfants auront une place attribuée, même en maternelle, distante de plus d'un mètre de celle d'un autre élève. Il y aura au maximum 15 élèves en primaire et 10 en maternelle selon la superficie de nos classes.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, etc. seront interdits.

Le matériel pédagogique, les livres, les jeux, les crayons ou autres outils de la classe ne pourront être utilisés y compris en maternelle (il vous faudra en prévoir, et vous recevrez notamment en maternelle des instructions en ce sens).

Les déplacements des élèves de maternelle et de primaire seront limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

Une salle sera attribuée à une classe.

La sieste

Aménagement des salles de sieste :

- ❖ Elles sont adaptées pour assurer la distanciation physique et respecter les consignes sanitaires.
- ❖ Port du masque pour les enseignants et personnels non-enseignants en permanence
- ❖ La sieste sera désormais dans le gymnase.

En cas de symptôme chez un enfant ou un personnel

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de

quelques heures.

- Poursuite stricte des gestes barrière
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale apportent leur appui.

Nous savons d'ores et déjà que ces conditions ne répondront pas à l'intégralité des attentes des familles de notre établissement (ce qui sera le cas dans toutes les écoles de notre territoire, qui ont les mêmes contraintes que nous, qu'elles soient Catholiques ou Publiques), notamment l'accueil à mi-temps. Pourtant, **ce sont bien celles-ci qui seront appliquées, car elles répondent aux consignes données par le rectorat, au protocole sanitaire très strict, et peuvent s'adapter à la situation de notre école.**

Ce protocole est valable jusqu'à nouvel ordre et pourra être amené à évoluer.

Nous faisons le maximum pour garantir la sécurité et la santé de chacun. La bonne volonté de tous est nécessaire pour garantir ce protocole.

Comptant sur votre soutien et votre compréhension,

Pour l'équipe pédagogique,

Nathalie Guinard
Chef d'Etablissement